

Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100 UO 3210 Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2210 500

Le 15 décembre 2022

OBJET: Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des frais encourus lors des campagnes électorales provinciales

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 26 octobre 2022 et visant à obtenir les données des frais financiers encourus pour la sécurité des chefs de partis pendant la récente campagne électorale québécoise, qui s'est déroulée du 28 août au 3 octobre. Également, les données des campagnes précédentes de 2018, 2014 et 2012 étaient demandées à titre comparatif.

À la suite de l'étude de votre demande, nous vous transmettons ci-joint en conformité avec la Loi sur l'accès, un tableau faisant état des renseignements demandés.

Sommaire des dépenses encourues par la Sûreté du Québec lors des élections provinciales québécoises de 2012, 2014, 2018 et 2022.

	2012	2014	2018	2022*
Dépenses	1 580 616\$	722 462\$	2 448 892\$	5 114 852\$

Source : Service du budget et de l'analyse financière

*Mise à jour : 3 novembre 2022

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Zaki M. Grigahcine Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels